

**DÉMATÉRIALISATION DES BULLETINS DE PAYE DES AGENTS DE
L'UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL**

Le conseil d'administration de l'Université Gustave Eiffel

Vu le décret 2016-1073 du 3 août 2016 relatif à la mise à disposition et à la conservation sur support électronique des bulletins de paye et de solde des agents civils de l'Etat, des magistrats et des militaires, notamment son article 7 ;

Vu le décret n° 2019-1360 du 13 décembre 2019 portant création de l'Université Gustave Eiffel et approbation de ses statuts ;

Vu l'arrêté du 21 avril 2021 portant application aux personnels des établissements publics nationaux relevant de la ministre chargée de l'enseignement supérieur de l'article 7 du décret no 2016-1073 du 3 août 2016 relatif à la mise à disposition et à la conservation sur support électronique des bulletins de paye et de solde des agents civils de l'Etat, des magistrats et des militaires ;

Le conseil d'administration approuve l'adhésion de l'Université Gustave Eiffel à l'Espace Numérique Sécurisé des Agents Publics (ENSAP) en vue de l'accès dématérialisé des bulletins de paye pour les agents de l'Université Gustave Eiffel.

Délibère

Article 1^{er}

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente délibération, comme suit :

Effectif statutaire (Nombre de membres composant le conseil) : 35

Membres en exercice (= effectif statutaire – sièges vacants) : 34 – 1 siège vacant

Quorum : 18

Membres présents : 22

Membres représentés (Nombre de personnes ayant donné procuration) : 7

Total : 29

Décompte des votes :

Nombre de votants : 29
Nombre d'abstentions : 3
Nombre de votes pour : 26
Nombre de votes contre : 0

Abstention(s) : 3
Votants : 29
Blanc(s) ou nul(s) : 0

Suffrages exprimés (= nombre de votants – nombre de blancs et nuls) : 29

Pour : 26

Contre : 0

La délibération est adoptée.

Article 2

Le président de l'Université Gustave Eiffel est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Le président de l'Université Gustave Eiffel

A Champs-sur-Marne le 30 juin 2022

